

LICENCE

MUSICOLOGIE

Parcours Musique et Musicologie
Parcours Musicien Interprète

Formation accessible en :

- FORMATION INITIALE
- FORMATION EN ALTERNANCE
 - Contrat de professionnalisation
 - Contrat d'apprentissage
- ENSEIGNEMENT À DISTANCE
- FORMATION CONTINUE
 - Demandeurs d'emploi
 - Salariés

 Campus de Mont-Saint-Aignan

lsh.univ-rouen.fr



UFR Lettres et
Sciences Humaines

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- L'objectif principal est de donner aux étudiant.e.s un niveau de compétence élevé, débouchant d'une part sur une poursuite d'étude en master « musique », MEEF ou autres masters, et d'autre part, sur la préparation aux concours des grandes écoles formant aux métiers du son et de l'audiovisuel.
- Les parcours Musique et Musicologie et Musicien-Interprète partagent des enseignements communs :
 - Enseignements musicologiques : culture et histoire (classique, jazz, rock) cinéma- analyse) histoire de la partition, organologie, iconographie instrumentale, musiques traditionnelles ;
 - Enseignements techniques : formation de l'oreille, chœur, accompagnement au clavier, écriture et commentaire d'écoute, arrangement, gravure musicale ;
 - Méthodologie ;
 - Langues vivantes ;
 - Informatique.
- Le contenu des enseignements et la progression entre les semestres et d'une année à l'autre, ont été définis, dans chacun des parcours, en fonction de cet objectif prioritaire. Il s'agit par ailleurs de mettre à disposition de l'étudiant.e une palette d'outils visant à développer son autonomie, son ouverture, ses capacités d'expression écrite et orale, son insertion professionnelle.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Licence 1 : Baccalauréat ou titre admis en équivalence* / réorientations :
candidature sur <https://www.parcoursup.fr>
- Licence 2 ou Licence 3 par validation d'études :
candidature sur <https://ecandidat.univ-rouen.fr>
- Licence 1, 2 ou 3 pour les étudiants internationaux avec diplôme obtenu à l'étranger :
candidature sur <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance>

Parcours Interprète : en partenariat avec les Conservatoires de Caen, de Rouen et le CEFEDM, les étudiant.e.s qui souhaitent s'inscrire à ce parcours doivent être détenteur.trice.s d'un Diplôme d'Etudes Musicales (DEM) afin de se présenter aux examens d'entrée.

*candidat.e.s françai.e.s ou ressortissant.e.s de l'UE, de l'EEE, de la Confédération suisse, Monaco et Andorre titulaires d'un bac français, européen ou international, d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen ou d'un diplôme étranger hors UE.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Compétences visées

L'étudiant.e titulaire d'une Licence de Musicologie sera capable :

- de se situer dans l'histoire et dans l'espace européen des événements, des œuvres, des biographies, des institutions dans le domaine de la musique ;
- d'accomplir des recherches documentaires sur la musique ;
- d'harmoniser, d'arranger, et d'accompagner des textes musicaux simples ;
- d'utiliser des logiciels de gravure musicale avec une interface MIDI ;
- de chanter dans un chœur et de le diriger.

Relations Internationales

Le département de Musicologie possède des conventions de coopération avec de nombreuses universités à l'étranger et les étudiant.e.s peuvent effectuer leur 3^{ème} année en Europe ou à l'étranger dans le cadre d'un programme Erasmus ou d'un autre programme d'échange.

PROGRAMME

Première année L1

Parcours Musique et Musicologie

- Enseignements musicologiques (249h) - 33 ECTS
- Enseignements techniques et artistiques (68h) - 8 ECTS
- Compétences transversales (64h) - 6 ECTS
- Mineures :
 - Semestre 1 :
Lettres (24h) ET Histoire (24h) - 6 ECTS
 - Semestre 2:
Lettres (56h) OU Histoire (60h) - 7 ECTS

Parcours Musicien-Interpète

- Enseignements musicologiques (132h) - 18 ECTS
- Enseignements artistiques (132h) - 20 ECTS
- Enseignements complémentaires (98h) - 12 ECTS
- Compétences transversales (68h) - 10 ECTS

Deuxième année L2

Parcours Musique et Musicologie

- Enseignements musicologiques (194h) - 24 ECTS
- Enseignements techniques et artistiques (144h) - 18 ECTS
- PTO Approfondissement disciplinaire (72h) - 12 ECTS
- Compétences transversales (68h) - 6 ECTS

Parcours Musicien-Interpète

- Enseignements musicologiques (88h) - 12 ECTS
- Enseignements artistiques (132h) - 20 ECTS
- PTO Approfondissement disciplinaire (72h) - 12 ECTS
- Compétences transversales (68h) - 6 ECTS
- Enseignements de création et d'ouverture (120h) - 10 ECTS

Troisième année L3

Parcours Musique et Musicologie

- Enseignements musicologiques (128h) - 16 ECTS
- Enseignements techniques et artistiques (120h) - 14 ECTS
- PTO Approfondissement disciplinaire (72h) - 12 ECTS
- Musicologie spécialisée (96h) - 12 ECTS
- Compétences transversales (64h) - 6 ECTS

Parcours Musicien-Interpète

- Enseignements musicologiques (64h) - 8 ECTS
- Enseignements artistiques (132h) - 26 ECTS
- PTO Approfondissement disciplinaire (72h) - 12 ECTS
- Compétences transversales (64h) - 6 ECTS
- Enseignements complémentaires et professionnels (144h) - 8 ECTS

POURSUITE D'ÉTUDES

- Master Musicologie (Parcours Musicologie et Composition ou Parcours Musicologie et Métiers de la Musique)
- Master direction de projets ou établissements culturels, Projets Culturels et Diversification des publics
- Masters du domaine de la médiation culturelle
- Master MEEF 2nd degré (Parcours Musique)
- Centres de Formation de Musiciens Intervenants (CFMI) à l'école préélémentaire ou élémentaire.
- Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de PARIS

Taux de réussite en 1^{ère} année (par type de Bac)

Pour la Licence 1

	ES	L	S	B. Techno	B. Pro	Autres*	Total
Inscrits	10	32	30	19	3	5	99
Présents	3	17	19	6	2	2	49
Reçus		10	12	3	1	2	28
Reçus / Présents		59%	63%	50%	50%	100%	57%

*Autres : équivalence de titres français ou étrangers

Taux de réussite en 2^{ème} et 3^{ème} année

Pour la Licence 2, et la Licence 3

	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Inscrits	39	38
Présents	35	35
Reçus	35	30
Reçus / présents	100%	86%

Source: www.univ-rouen.fr/ove

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Professeur.e d'éducation musicale et de chant choral en collège et lycée
- Professeur.e des écoles
- Métiers de la médiation culturelle (intervenant en arts et musique, conférencier.ière, animateur.trice, critique, journaliste spécialisé.e, producteur.trice)
- Métiers de la gestion de l'information, de la documentation et de l'archivage musical et audiovisuel
- Métiers de l'édition musicale (graveur, infographiste spécialisé)
- Accès aux concours de l'administration publique de catégorie A
- Enseignant.e-chercheur.euse

Parcours musicien-interprète

- Musicien.ne professionnel.le (orchestre, ensemble instrumental ou vocal)
- Direction musicale et artistique d'un ensemble instrumental ou vocal
- Enseignement de la musique en conservatoire ou école de musique (pour les titulaires du DE)
- Musicien.ne intervenant.e

CONTACT CFA/CFC

📍 Centre de Formation Continue et par Alternance
17 rue Lavoisier
76 821 Mont-Saint-Aignan Cedex
cfa-cfc.univ-rouen.fr



L'équipe de la **Mission Information-Orientation** informe et conseille le public sur leurs parcours de formation.

Tél. : 02 32 76 93 73 • mio@univ-rouen.fr

www.univ-rouen.fr/mio • portail-lyceens.univ-rouen.fr

☎ CFC : 02 35 14 60 76
CFA : 02 35 14 60 80

✉ formation.continue@univ-rouen.fr
cfa@univ-rouen.fr

UNIVERSITÉ DE ROUEN NORMANDIE
UFR Lettres et Sciences Humaines
Rue Lavoisier FR-76821 Mont Saint Aignan Cedex

☎ 02 32 76 94 04/05/06 ou 07

🗉 helpetu.univ-rouen.fr

📍 @univrouen